

Déclaration d'investisseurs – Attentes pour le secteur des maisons de retraite médicalisées

Nous, investisseurs et les fiduciaires soussignés représentant 95 établissements et 2 800 Mds€ d'actifs sous gestion ou conseils écrivons pour exprimer nos attentes à l'égard du secteur des maisons de retraite médicalisées.

Les effets de la pandémie COVID-19 ont éclairé et exacerbé de nombreuses questions préexistantes dans le secteur des maisons de retraite médicalisées. Depuis le début de la pandémie, les établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes du monde entier se trouvent à l'épicentre de la crise. Jusqu'à présent, un grand nombre de décès dus au COVID-19 se sont produits parmi les résidents des maisons de retraite médicalisées, qui représentaient en moyenne 41 % de tous les décès dans 22 pays selon les données récoltées en février 2021¹. Des centaines de milliers de travailleurs des maisons de retraite médicalisées ont également été infectés, dont beaucoup sont confrontés à des séquelles prolongées et un grand nombre sont morts².

Ces conséquences dévastatrices ont de nombreuses causes, notamment la vulnérabilité inhérente aux personnes âgées dépendantes, le manque de préparation mondiale à une pandémie de cette ampleur et, dans certains cas, l'incapacité des gouvernements à soutenir et à réglementer adéquatement les maisons de retraite médicalisées et leurs résidents. Mais cette tragédie a également mis en évidence le lien direct entre les mauvaises conditions de travail et la qualité des soins dispensés aux résidents, une préoccupation préexistant et dépassant la pandémie de COVID-19³.

Les travailleurs des maisons de retraite médicalisées s'occupent des personnes les plus vulnérables à la maladie dans des environnements à risque extrêmement élevé. Ils travaillent dans la promiscuité, certains s'installant même dans les maisons de retraite pour s'assurer qu'ils ne transmettront pas le virus à l'intérieur ou à l'extérieur. S'agissant pour la plupart de femmes et souvent issues de minorités ou de groupes marginalisés, ces travailleurs gagnent souvent de faibles salaires, à temps partiel ou dans des conditions précaires, dans certains pays sans arrêt maladie ni représentation syndicale. Compte tenu de ces mauvaises conditions de travail, les maisons de retraite médicalisées ont du mal à attirer et à retenir suffisamment de travailleurs pour répondre aux exigences actuelles, sans parler de la nécessité d'un plus grand nombre de soignants pour faire face aux changements démographiques. Dans de nombreux établissements prenant en charge des personnes âgées dépendantes, le rapport personnel-résidents a souvent été jugé insuffisant pour fournir même des soins de base aux résidents, sans parler de la qualité requise en cas de pandémie⁴.

¹ <https://ltccovid.org/2021/02/02/updated-international-report-mortality-associated-with-covid-19-in-care-domiciles-données-jusqu'au-26e-januaire-2021/>

² <https://www.scientificamerican.com/article/nursing-home-workers-had-one-of-the-deadliest-jobs-of-2020/>;
https://www.uniglobalunion.org/sites/default/files/imce/the_impact_of_covid-19_fin.pdf 111

³ C'est ce qui a été souligné dans les analyses des médias et les études universitaires, notamment:
<https://www.oecd.org/coronavirus/policv-responses/workforce-and-safety-in-long-term-care-during-the-Covid-19-pandémique-43fc5d50/#section-d1e28>;
<https://www.healthaffairs.org/doi/10.1377/hblog20210210.904101/full/#.YC54R8lqLMM.facebook>
<https://www.healthaffairs.org/doi/full/10.1377/hlthaff.2020.01011>
<https://www.tortoisemedia.com/2020/05/18/coronavirus-care-homes-ian-birrell/>

⁴ Voir par exemple les études sur les niveaux de dotation avant la pandémie COVID-19:https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC6055099/pdf/10.1177_0046958018788686.pdf

Voir les études ci-dessous pendant la pandémie de COVID-19:<https://agsiournals.onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/igs.16787> re-1.5591912
<https://www.medrxiv.org/content/10.1101/2020.07.14.20152629v1.full.pdf>
<https://www.bloomberg.com/news/features/2020-10-31/covid-pandemic-coronavirus-devastated-nursing->

Les investisseurs soussignés appuient les normes internationales relatives aux droits de l'homme consacrées dans des instruments tels que les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, et attendent des entreprises dans lesquels ils investissent qu'elles en fassent autant. Le respect de ces normes peut également atténuer les risques juridiques, de réputation et d'exploitation pour les entreprises qui font l'objet d'un investissement dans le secteur des maisons de retraite.

Au fur et à mesure que les vaccins sont diffusés dans le monde entier, la perspective d'une sortie du COVID-19 dans les mois à venir prend forme. Toutefois, la pandémie continue sa progression et il demeure urgent d'améliorer les conditions de travail dans l'ensemble du secteur afin de réduire autant que possible les maladies et les décès. Plus important encore, alors que le secteur se remet et que nous réfléchissons aux dommages subis par nos sociétés et aux pertes en vies humaines pendant la pandémie, nous devons saisir ce moment pour faire en sorte que l'industrie évolue pour le mieux et développe un modèle plus humain et plus résistant.

Un tel changement exige que tous les acteurs jouent un rôle. Les gouvernements et les organismes de réglementation doivent veiller à ce que les cadres réglementaires et les dispositifs de financement permettent aux maisons de retraite médicalisées de respecter les normes nécessaires. Les entreprises doivent prendre des mesures concrètes pour élever leurs exigences. Et les investisseurs devraient établir des attentes claires ; c'est pourquoi nous avons formulé les attentes suivantes des investisseurs envers toutes les entreprises de maisons de retraite médicalisées afin de faire face aux risques tragiques qui se sont manifestés au cours de l'année écoulée.

Attentes :

Élaborer et mettre en œuvre des normes à l'échelle du groupe, qui s'adaptent aux exigences réglementaires locales, mais vont au-delà, sur la qualité des soins et les conditions de travail dans les domaines suivants :

- Sous-effectifs :

- O Respecter les pratiques exemplaires en matière de dotation en personnel pour éviter toute mise en danger.
- O Assurer une organisation adéquate du personnel, des horaires de travail appropriés et la protection des travailleurs contre les risques professionnels.
- O Veiller à ce qu'en cas de crise sanitaire, comme la pandémie, les travailleurs aient la possibilité de demander une dotation supplémentaire pour répondre aux besoins des résidents en matière de soins.

- Santé et sécurité :

- O Veiller à ce que des dispositions rigoureuses en matière de santé et de sécurité concernant le COVID-19 soient conformes aux [directives les plus récentes de l'Organisation mondiale de la santé](#), y compris la fourniture d'un équipement individuel de protection adéquat.
- O Veiller à ce que des données à jour soient conservées sur les cas de COVID et les décès au sein de la main-d'œuvre et à ce qu'elles soient communiquées aux autorités compétentes.
- O Garantir la rémunération de tous les travailleurs en arrêt maladie.
- O S'assurer de l'existence d'un programme et d'une équipe de prévention et de contrôle des infections, ou du moins d'un référent formé. Organiser chaque année une formation sur les maladies infectieuses à l'intention de tous les travailleurs qui s'occupent directement des patients ou qui entrent en contact avec des patients.

- Fournir aux travailleurs des renseignements à jour sur les maladies infectieuses.
 - O Créer une représentation efficace en matière de santé et de sécurité sur le lieu de travail par l'intermédiaire de représentants élus des travailleurs ou de comités paritaires syndicats-direction, conformément à la Convention 155 de l'OIT.
 - O Investir dans des améliorations numériques et technologiques afin d'améliorer les conditions de santé et de sécurité.
- **Salaires et contrats :**
 - O Offrir une prime de risque à tous les travailleurs afin de refléter les risques accrus qu'ils courent pour le reste de la pandémie.
 - O Revaloriser les salaires à un niveau décent.
 - O Éviter de recourir à des contrats précaires, y compris le recours à des agences d'intérim, à des contrats à durée limitée ou à temps partiel.
- **Liberté d'association et de négociation collective :**
 - O Respecter les droits des travailleurs à la liberté d'association, à l'organisation d'un syndicat et à négocier collectivement, à l'abri des représailles, des ingérences et de l'opposition, comme le reconnaissent les conventions fondamentales de l'OIT.
 - O Engager un dialogue social constructif avec les syndicats aux niveaux local, national et mondial.
 - O Faire preuve de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme afin de déterminer et d'atténuer les risques que ces droits ne soient pas respectés à l'échelle du groupe.
- **Qualité des soins :**
 - O Outre les mesures interdépendantes ci-dessus, en particulier les niveaux de dotation, se conformer aux meilleures pratiques en matière de qualité des soins pour les résidents, notamment :
 - Garantir une autonomie suffisante aux résidents et leur donner la possibilité de rester actifs
 - Investir dans des solutions de soins, y compris des innovations pour répondre à la diversité des besoins des résidents en matière de soins
 - Collecter et suivre les niveaux de satisfaction des résidents
 - Faire rapport publiquement et aux autorités compétentes sur les indicateurs de qualité des soins, y compris tout incident opérationnel

Nous attendons également des sociétés qui possèdent des biens immobiliers utilisés pour les maisons de retraite médicalisées, comme les fonds d'investissement immobilier, qu'elles aident les exploitants à répondre à ces attentes en contrôlant leurs biens, y compris par le biais d'obligations contractuelles dans les baux et par des processus de diligence raisonnable sur l'emploi de la main-d'œuvre avant et après l'investissement, y compris des processus de surveillance efficaces pour s'assurer que ces normes sont respectées.

Pour toutes les entreprises du secteur, il devrait y avoir une surveillance exercée au niveau des conseils d'administration pour l'élaboration et la mise en œuvre de ces mesures, ainsi que des compétences et une expérience adéquates parmi les membres du conseil d'administration pour être en mesure de s'acquitter efficacement de ces responsabilités.

Afin de rétablir la confiance du public et de faire progresser notre compréhension en tant qu'investisseurs, nous demandons également que les informations publiées soit complètes et fiables sur : la gouvernance de l'entreprise dans ces domaines, les objectifs fixés et leur intégration dans les systèmes de suivi de la gestion, les mesures prises et les résultats obtenus au moyen d'indicateurs de rendement clés.

Tout en reconnaissant que certaines de ces attentes peuvent être hors de portée pour certains

exploitants de maisons de retraite médicalisées, tandis que d'autres font d'importants efforts pour y répondre, nous nous attendons à ce que les entreprises y adhèrent, notamment par un dialogue ouvert avec les actionnaires, les organismes de réglementation, les syndicats, les défenseurs des droits de l'homme et les autres parties prenantes clés. Cela améliorerait la confiance des investisseurs, des organismes de réglementation, des travailleurs, des résidents et de leurs familles dans ces activités en cette période d'inquiétude et au-delà.

En tant qu'investisseurs, nous travaillerons en collaboration avec UNI Global Union en tant que fédération syndicale mondiale du secteur des soins privés pour faire en sorte que ces attentes deviennent réalité dans l'ensemble du secteur, notamment par le biais de réunions de coordination régulières. Nous nous pencherons également sur ces questions, individuellement ou en collaboration, avec les entreprises dans lesquelles nous investissons afin de répondre à ces attentes. Afin de suivre les progrès réalisés et d'assurer la cohérence d'approche de la communauté des investisseurs vis-à-vis des entreprises, nous appuierons l'élaboration d'indicateurs-clés des meilleures pratiques à l'égard de ces attentes.

Nous nous efforcerons également d'appuyer les changements nécessaires d'autres acteurs, comme les gouvernements et les autres instances créatrices de normes, afin de permettre au secteur de répondre à ces attentes et, en fin de compte, de développer un modèle de soins aux personnes âgées dépendantes plus durable sur les plans social et financier.

Investisseurs signataires :

Aargauische Pensionskasse (APK)	Caisse paritaire de prévoyance de l'industrie et de la construction (CPPIC)
AtISA Personalvorsorgestiftung der Tschumperlin-Unternehmungen	Prévoyance du capot
Aviva Investors	CIEPP – Caisse Inter-Entreprises de Prévoyance Professionnelle
Syndicat des employés du gouvernement et du service de la Colombie-Britannique	Comitato Lady Lawyer Village
Bernische Lehrerversicherungskasse	Bureau de la responsabilité d'entreprise – Province de Saint Joseph de l'Ordre du Capuchin
Bernische Pensionskasse BPK	
BMO Gestion mondiale des actifs	Investissements Domini Impacts
Caisse Cantonale d'Assurance Populaire – CCAP	Dorval Gestion des actifs
Caisse de pension du CERN	EdenTree Investment Management
Caisse de pension du Comité international de la Croix-Rouge	Edmond de Rothschild Asset Management (France)
Caisse de pension Hewlett-Packard Plus	Établissement cantonal d'Assurance (ECA VAUD)
Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV)	Fondation Ethos, Suisse
Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL)	Fondation de la métallurgie vaudoise du bâtiment (FMVB)
Caisse de pensions CEA-RP	Fondation de prévoyance Artes & Comoedia
Caisse de prev. des Fonctionnaires de Police & des Etablissements Pénitentiaires	Fondation de prévoyance du Groupe BNP PARIBAS en Suisse
Caisse de prévoyance de l'Etat de Geneve cpeg	Fondation de prévoyance professionnelle en faveur de Aromed
Caisse de prévoyance des interprètes de conférence (CPIC)	Fondation de prévoyance Romande Energie
Caisse de prévoyance du personnel communal de la ville de Fribourg	Fondation Interprofessionnelle Sanitaire de Prévoyance (FISP)
Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg (CPPEF)	Fondation Leenaards
Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat du Valais (CPVAL)	Fondation Patrimonia
Caisse intercommunale de pensions (CIP)	Fonds de prévoyance de CA Indosuez (Suisse) SA
	Fonds interprofessionnel de prévoyance (FIP)

Gebaudeversicherung Luzern	Unia	Pensionskasse Unia
Gebaudeversicherung St. Gallen		Personalvorsorgekasse der Stadt Bern
Groupama Asset Management		PIRC
Harmonie Mutuelle		PREFON
HESTA		Prévoyance Sante Valais (PRESV)
ICCR		prévoyance.ne
Affaires internationales des hermès fédérés		Profelia Fondation de prévoyance
Forum de la Caisse des pensions des autorités locales (LAPFF)		Prosperita Stiftung fur die berufliche Vorsorge
Luzerner Pensionskasse		Rentes Genevoises
Groupe d'hommes		RP – Fonds institutionnel
Miller/Howard Investments, Inc.		Secunda Sammelstiftung
Investissements de l'Institut		PART DE L &APOS;
Nid Sammelstiftung		St. Galler Pensionskasse
Pensionskasse Romisch-katholische Landeskirche des Kantons Luzern		Stiftung Abendrot
Pensionskasse AR		Storebrand Asset Management
Pensionskasse Banque CIC (Schweiz)		SVA Zurich
Pensionskasse Bâle-Stadt		Gestion des actifs de Sycomore
Pensionskasse Buhler AG Uzwil		Terre des hommes Schweiz
Pensionskasse Caritas		Les actionnaires du syndicat des métiers
Pensionskasse der Basler Kantonalbank		Pension de retraite du Congrès des syndicats Société
Pensionskasse der Stadt Frauenfeld		Unfallversicherungskasse des Basler Staatspersonnels
Pensionskasse der Stadt Winterthur		Universite de Geneve (UNIGE)
Pensionskasse Pro Infirmis		Vancity Investment Management (VCIM)
Pensionskasse Schaffhausen		Verein Barmherzige Bruder von Maria-Hilf (Schweiz)
Pensionskasse SRG SSR		Vorsorge SERTO
Pensionskasse Stadt Luzern		
Pensionskasse Stadt St. Gallen		Gestion des actifs de la WHEB

Contact :

Pour de plus amples renseignements ou pour rejoindre la déclaration en tant que signataire, veuillez prendre contact avec Lisa Nathan, Conseillère pour l'engagement des investisseurs, UNI Global Union, lisa.nathan@uniglobalunion.org